

FORMATION : CALCUL DES TANTIEMES DE COPROPRIETE

SF-F1019-5ème éd-aou2025

Objectifs

Être capable de réaliser le calcul des tantièmes de copropriété et l'édition de l'état descriptif de division.

Les taux de 2024 :

Taux de satisfaction : 98% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Professionnels de l'immobilier, diagnostiqueurs immobiliers...

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Savoir rédiger en langue française, afin de constituer la matérialisation des contrôles effectuer.

Parcours pédagogique

Généralités et contexte réglementaire

La mise en copropriété

- Objectif des plans : Définir précisément et mesurer
- Les différents plans : le plan de masse, le plan de situation, le plan par bâtiment et par étage
- Présentation des exemples fournis, support de formation
- Travail sur le plan – Exercices pratiques : copropriété verticales et horizontales, la localisation des bâtiments, des lots...
- Calcul des surfaces : quelles surfaces ?, outils de mesures (CAO, laser mètre, progiciels), affectation des surfaces

La saisie de la copropriété – Calcul des tantièmes

- Paramètres d'identification des lots
- Principes de calculs des quotes-parts dans la propriété du sol
- La pondération : valeur du lot, valeur vénale, les 3 coefficients de pondération, les sous coefficients

Les charges

- Type de charges (générales, spéciales)
- Définition, cas particuliers en accord avec le client
- Différents modes de Calcul

L'édition de l'EDD

Le modificatif de copropriété

- Quand intervient-il ?
- Types de modificatifs : renumérotation et/ou re-calcul
- Mise en œuvre et calculs
- Édition : tableau modificatif, historique

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, mise en situation pratique, échanges d'expérience, exercice, matériel de vidéo projection

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par organisme financeur : enoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI

Objectifs pédagogiques

Acquérir la méthodologie de calcul des tantièmes de copropriété et rédiger un état descriptif de division.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou prestataires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM

Note minimale 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **500.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 15 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr